



Concours

«Embellissement 100^e anniversaire de Saint-Edmond»

Le concours s'adresse aux citoyens, loisirs, commerces et entreprises. La municipalité est également invitée à fleurir les terrains qui lui appartiennent. Il s'agit de fleurir les abords de son terrain, la façade de sa maison, de son commerce ou de son entreprise afin d'embellir la municipalité pour le 100^e anniversaire. Un jury remettra des prix et un certificat honorifique aux gagnants par catégorie au cours de l'été. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs catégories jusqu'au 1^{er} juin 2017.

Les formulaires seront disponibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au dépanneur ainsi qu'après des membres du comité CEGMR.



Catégories :



- 1- **Devantures, fleurs et arbustes** (plate-bande devant ou autour de la maison)
- 2- **Jardins potagers** (même situé à l'arrière de la maison)
- 3- **Aménagement avec éléments décoratifs** (lutins, objets anciens, tonnelle...)
- 4- **Coin aménagé par des enfants** (plate-bande ou jardinet)



Formulaire d'inscription au concours Embellissement pour le 100^e :

Nom : _____

Adresse : _____

Catégorie : _____

Maison _____ Commerce _____ Entreprise _____ Loisirs _____



Remettre au bureau municipal ou à l'un des membres du CEGMR et lors de la journée verte en mai 2017.

Aliette Lajoie, Linda Julien, Réal Carpentier, Robert Desjardins et Jean-Claude Paradis